

PLAN DE TRAVAIL N°5

THÈME 1 : LA LIBERTÉ, UNE VALEUR FONDAMENTALE

Problématique : Pourquoi la liberté est-elle une valeur qui incarne notre République ?

I – Les libertés, une longue conquête depuis la Révolution française

Les droits et libertés sont inscrits dans la Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen (1789), la Déclaration universelle des droits de l’Homme (1948) et la Convention internationale des droits de l’enfant (1989). Ces textes définissent plusieurs libertés fondamentales en s’inspirant des idées des Lumières : liberté, égalité en droit, liberté de pensée, liberté de conscience, liberté d’expression. Ces dernières sont des libertés individuelles, alors que le droit de grève, les libertés de la presse, de réunion ou d’association sont des libertés collectives.

II – Des libertés toujours à défendre

La laïcité est un principe qui permet l’application des valeurs de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité. La liberté de conscience est un moyen de lutter contre l’intolérance religieuse.

Les libertés d’expression et de la presse sont essentielles pour se forger une opinion et sont de bons indicateurs de l’état de la démocratie dans un pays. Ces libertés peuvent encore être menacées comme le montrent les attentats contre les journalistes de *Charlie Hebdo* en 2015 ou l’assassinat du professeur Samuel Paty en 2020.

Des journées mondiales existent pour rappeler les combats à mener : le 8 mars pour les droits des femmes, le 20 novembre pour les droits de l’enfant et le 10 décembre pour les droits de l’Homme.

III – Les libertés connaissent aussi des limites

Les libertés ne sont pas illimitées et s’arrêtent aux droits d’autrui. Ainsi les propos incitant à la haine sur les réseaux sociaux ou relevant du cyber harcèlement sont régulièrement critiqués. Les plateformes, l’État et les usagers sont de plus en plus vigilants face à ces dérives.

L’exercice des libertés peut aussi entraîner des tensions. La liberté de circuler est parfois limitée par le droit de grève, au nom de la sécurité ou lors de crises sanitaires. Ces limites peuvent susciter des tensions, par exemple entre usagers et grévistes.

VOCABULAIRE

Cyberharcèlement : Acte agressif, intentionnel commis par un individu ou un groupe d’individus au moyen de formes de communication électroniques et de façon répétée

Droit fondamental : Ensemble des droits et des libertés essentiels à la vie d’un individu

Liberté collective : Une liberté exercée dans le cadre d’une vie collective, en société

Liberté de conscience : Droit garanti par l’État à une personne d’avoir les croyances et opinions qu’elle souhaite.

Liberté individuelle : Une liberté exercée par chacun, séparément des autres citoyens

Presse : La presse peut être écrite (journaux, magazines, ...) ou audio-visuelle (internet, télévision, radio...)

Valeur : Qualité que toute société considère comme essentielle pour vivre ensemble